

Cumul ETT-ECG : Une (petite) ouverture



© Dedmazay

367 - Depuis la suppression par la CNAM de la possibilité de cumul des cotations de l'échocardiogramme transthoracique et de l'électrocardiogramme, le Syndicat des Cardiologues a multiplié les démarches pour obtenir l'abrogation de cette mesure incompréhensible, en précisant que ce cumul d'actes comportait habituellement aussi une consultation de cardiologie associée qui était faite gratuitement, compte tenu des règles d'association, et que l'ECG ne pouvait être facturé qu'à demi-tarif.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)